



Baie des vierges de Fatu Iva

TE RAU MATA ARAI



Le Réseau de prévention, de surveillance et de lutte contre les Espèces Envahissantes de Polynésie française

Sommaire :

- Formation INSPIRE pour les associations des Marquises
- Un rat noir intercepté sur Rimatarara
- Tentative d'éradication de *Miconia crenata* sur Ua Pou et Rapa

Formation INSPIRE pour les associations des Marquises

Du lundi 13 au vendredi 17 avril 2026, une formation était organisée par la SOP MANU, afin de renforcer les capacités des ONG des Marquises, y compris les associations UNESCO Marquises, en matière de gestion des espèces envahissantes, de biosécurité ainsi que de gestion de projets. Cette initiative s'inscrivait dans le projet INSPIRE, lequel finance les actions de gestion autour de la préservation du **Monarque de Fatu Iva**.

Sur 28 personnes contactées, 18 participants avaient été sélectionnés pour les 6 îles habitées des Marquises.

La formation s'est déroulée durant 5 jours, en effectif plus réduit que prévu, puisque qu'en raison d'une grève chez Air Tahiti, aucun des participants des Marquises Nord n'a pu se rendre à Hiva Oa et Fatu Hiva, y compris les 2 animateurs-formateurs – Chloé Brown (Association Vaiku'a de Ua Huka) et Cannelle Teao-Billard (CODIM).

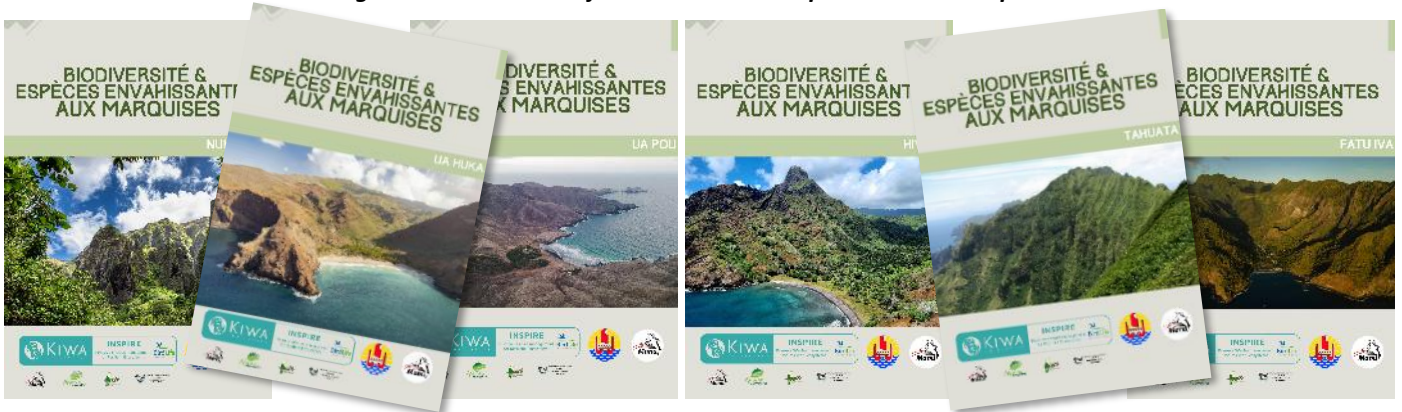
Neuf bénéficiaires (5 hommes et 4 femmes) des 3 îles des Marquises du Sud étaient présents (Photographie 1).

Photographie 1. Participants des Marquises Sud et animateur-formateurs



La formation a pu alterner théorie et pratique sur différents thèmes : la biodiversité, les espèces envahissantes, leurs gestions. A cette occasion, la SOP MANU a réalisé un livret personnalisé présentant les enjeux de biodiversité pour chacune des îles (Figure 1).

Figure 1. Livrets des enjeux de biodiversité pour les îles Marquises



Deux après-midis de terrain ont permis aux participants de visualiser les contraintes et difficultés du terrain, ainsi que les méthodes de gestion des espèces animales et végétales, et aussi d'expérimenter l'utilisation d'une application GPS (par téléphone) afin de réaliser et suivre les projets de manière efficace.

Photographie 2. De gauche à droite : piège à cochon, annelation d'un arbre, utilisation d'un GPS



La semaine s'est terminée sur le développement d'un projet par groupe pour chaque île. Les participants ont réfléchi sur leur projet, l'ont planifié et budgétisé et ont commencé à travailler sur leur réponse à un appel à projet leur permettant d'obtenir un financement.

La SOP MANU prépare actuellement une deuxième session de formation, à l'attention des Marquises Nord.

Article issu du rapport de mission de la SOP MANU.
Pour plus d'information, contactez l'association à sop@manu.pf

Un rat noir intercepté sur Rimatara

En avril dernier, alors que le navire Tuhaa Pae procède au déchargement de ses containers sur Rimatara, les chiens de biosécurité de l'association *Rima Ura* signalent la présence de rongeurs sur l'un des containers. Le bateau décide alors de stopper le déchargement pour se concentrer sur cette alerte. Avec l'aide de l'association et de la population, une chaîne humaine d'une dizaine de personnes se forme autour du container, permettant de procéder méthodiquement à son ouverture, à son inspection par les chiens, et d'en sortir la marchandise.

Alors que le container est vide, les chiens continuent de signaler la présence d'un rat sous le container. Le capitaine demande alors à son grutier d'immerger le container dans la mer. Au bout de 3 à 4 minutes, un rat fait surface. Alors qu'il nage vers le rivage, il est intercepté par la chaîne d'habitants positionnés sur les berges.

Au départ de Tahiti, les containers à destination de Rimatara reçoivent quelques galets de raticide avant la fermeture de leur porte. Aussi, les quais du Tuhaa Pae, au même titre que l'ensemble de Motu Uta, sont dératés par un prestataire du Port Autonome. Les cales du bateau possèdent aussi des stations de raticides. Pourtant cette nouvelle incursion met en lumière la possibilité pour les rats de voyager à l'extérieur des containers. L'ensemble des parties prenantes (armateur, services du pays, commune, associations) cherchent à présent à comprendre l'origine des rongeurs pour éviter de nouvelles sueurs froides.

À la suite de cette incursion, à titre préventif, l'association Rima Ura a déployé son système de piégeage de rats autour du quai pour 1 semaine afin de s'assurer qu'aucun autre rat n'avait réussi à passer.

Rappelons que l'association Rima Ura, avec ses 2 chiens de Biosécurité, veille à maintenir l'île de Rimatara indemne de rat, à chaque arrivée de bateau. **Grâce à ces inspections systématiques, cette île reste le dernier habitat du *vini ura* en Polynésie française.**

Tentatives d'éradication de *Miconia crenata* sur Ua Pou et Rapa

Début 2025, nous vous signalions la découverte, sur les îles de Ua Pou et de Rapa, d'un des pires arbustes envahissants du monde : *Miconia crenata* (Syn. *Clidemia hirta*, 100 worst invasive species)

En climat tropical, il est connu pour produire de grandes quantités de graines toute l'année. Ses graines germent très rapidement, entre 15 et 20 jours en condition lumineuse. Les études montrent que, en condition favorable, la durée de vie des graines dans le sol atteint 2 ans et pourrait dépasser 4 ans. Caractéristiques supplémentaires : la graine peut se former sans arrivée de pollen sur la fleur, par apomixie, et donner naissance à plusieurs embryons (polyembryonie). Sachant que dans les conditions les plus favorables, les arbustes sont fertiles en 6 mois, **une simple graine peut donc être à l'origine d'une invasion !**

Pour réagir à cette menace, l'espèce a été ajoutée à la liste des plantes menaçant la biodiversité au sein du Code de l'Environnement de la Polynésie française (arrêté 1249/CM du 22 juillet 2025).

Figure 2. Germinations sous un pied fertile 4 mois après arrachage



RETOUR SUR LA SITUATION DES 2 ILES

Sur **RAPA**, début 2025, quelques plantules ont été découvertes et arrachées en contrebas du mont Tiriga sur les parties hautes de la vallée de Anatakuri vers 340 m d'altitude. Plusieurs prospections et arrachages menés en 2025 et début 2026 par les prestataires DIREN, les prestataires SOP MANU et deux agents de la DAG, ont permis de déterminer que les arbustes étaient présents sur une seule localité, d'une surface d'environ 5000 m² en forêt naturelle humide, entre 270 et 350 m d'altitude.

La SOP MANU en a informé la mairie et la population lors de réunions publiques menées dans le cadre de son projet de restauration des îlots. A l'heure actuelle, aucun nouveau signalement n'a été fait.

Sur **UA POU**, il a été découvert en contrebas du Pic Poumaka dans la vallée de Hakahetau, vers 700 m d'altitude. Tous les pieds observés avaient alors été arrachés par Jean-François Butaud, Franco Tereino et Motu Hikutini. En octobre et novembre 2025, Franco Tereino a été missionné par la DIREN pour poursuivre l'arrachage et la prospection.

La surface connue est d'environ 2000 m², mais la difficulté vient du fait que quelques arbustes sont localisés sur le piton à 10 m au-dessus du sentier. Une prospection par drone devra être réalisée prochainement afin de confirmer leur nombre et localisation sur le piton et permettre d'organiser au mieux la lutte à venir.

La population de l'île en a été informée par des affiches réalisées en marquisien et en français, placardées à la mairie et publiées sur la page facebook de la maire de Ua Pou, afin de récolter d'éventuels nouveaux signalements. A ce jour, aucune nouvelle localité n'a été découverte.

Figure 3. Localisation de *Miconia crenata* sur Rapa



Figure 4. Localisation de *Miconia crenata* sur Ua Pou et affiche de signalement



PERSPECTIVES

Pour 2026, des prestataires DIREN ont été missionnés sur chaque île pour :

- Réaliser l'arrachage de tous les pieds présents avec relevé GPS du parcours réalisé, sous forme de trace, et relevé GPS des pieds fertiles isolés. Les passages seront renouvelés plusieurs fois dans l'année afin de détecter les nouvelles germinations ou encore les pieds non observés aux précédents passages, chose possible dans le contexte de végétation dense.
- Prospector dans un rayon allant jusqu'à 500 m autour des pieds fertiles, car les graines pourraient avoir été propagées le long des sentiers humains, par les oiseaux et les rats consommant les petites baies, ou encore par ruissellement.

Les données disponibles sur la biologie de cette espèce indiquent que les arrachages et la surveillance devront être réguliers et s'inscrire sur de nombreuses années.



Pour plus de renseignements ou pour partager vos projets,
n'hésitez pas à nous contacter à :
invasives.diren@administration.gov.pf ou au 87 74 68 72

Notre fenua, un paradis à protéger !



DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT